



ÉTUDES SUPÉRIEURES

JEUNES

LE PETIT GUIDE PRATIQUE
POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUTE L'ANNÉE

Document non contractuel



ÉTUDES SUPÉRIEURES

Comment financer mes études supérieures ?

Le financement des études supérieures représente un coût annuel non négligeable.

Les catégories de ressources possibles :

- Mon épargne personnelle.
- La contribution de mes parents.
- Les bourses d'études.
- Les APL (voir rubrique logement et équipement).
- L'aide Mobili Jeunes d'Action logement (voir rubrique logement et équipement).

i Pour venir en aide aux étudiants, l'Education nationale et le CROUS proposent des bourses d'études pour le financement de leur cursus scolaire. Cette bourse sur critères sociaux est attribuée aux moins de 28 ans sous certaines conditions (comme le revenu des parents, le nombre d'enfants à charge et l'éloignement des études). Pour faire votre demande de bourse, vous devez remplir un Dossier Social Etudiant sur le site du CROUS et ouvrir un compte bancaire pour recevoir les versements.



 Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du CROUS <http://www.crous-orleans-tours.fr/>

Le prêt Etudiant est accordé aux étudiants et aux apprentis, pour financer leurs études :

frais de scolarité, logement, équipements, voiture, dépenses courantes, etc.

Pour en bénéficier, il faut être inscrit dans un établissement en vue de la préparation d'un concours ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (université, école, IUT, BTS...). La mise en place du prêt Etudiant s'effectue en trois étapes.



1^{ère} étape : le versement

Le versement peut être effectué en une seule fois ou bien être échelonné sur plusieurs mois ou années.

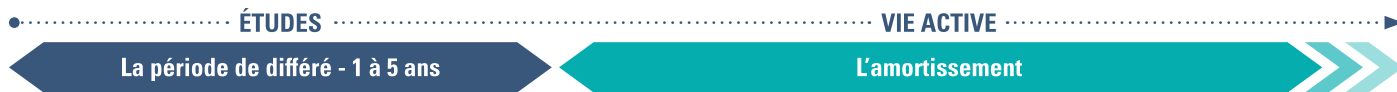
2^{ème} étape : la période de différé (option facultative)

Durant la période de vos études (de 1 à 5 ans), le capital emprunté n'est pas remboursé. Il existe deux possibilités :

- le **différé partiel** : vous remboursez seulement les intérêts du prêt et éventuellement des primes d'assurance (même si ces assurances ne sont pas obligatoires, elles sont fortement recommandées pour se prémunir contre d'éventuels problèmes).
- le **différé total** : vous ne payez rien durant cette période (sauf les éventuelles primes d'assurance).

3^{ème} étape : l'amortissement

A la fin de vos études, vous remboursez votre crédit. La durée de cette période varie en fonction de la 2^{ème} étape car la durée totale du prêt doit être comprise entre 2 et 10 ans.



LE CRÉDIT ETUDIANT OU APPRENTI

La Caisse d'Épargne permet aux étudiants et aux apprentis de 18 à 28 ans, de faire face à leurs dépenses. Les crédits étudiants sont traditionnellement à des taux préférentiels et des modalités de remboursement adaptées⁽¹⁾.

@ Consultez les détails sur le **Crédit Etudiant**

@ Simulez votre **Crédit étudiant**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Pour les jeunes de moins de 18 ans, le prêt est souscrit par les représentants légaux.

Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Conditions tarifaires au 01/01/2019.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller.



CAISSE D'ÉPARGNE



Pour plus d'informations, consultez notre site
www.caisse-epargne.fr/loire-centre

EN SAVOIR +

**RDV
en ligne**

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Loire-Centre, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital social de 374 039 440 €. Siège social à Orléans, 7 rue d'Escures. RCS Orléans 383.952.470. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 526. Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 4501 2018 000 030 210 «transactions sur immeubles et fonds de commerce» délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret. Pour cette activité, l'établissement ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires. Garantie financière : C.E.G.C. 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex. DIRDEV 03/2019. © Création : Com'il se doit - Agence de communication Tours - www.comilsedoit.fr .